



Service de presse

Paris, le 16 janvier 2013

**Discours de Madame Valérie FOURNEYRON**

**Vœux aux corps constitués**

**Mardi 16 janvier 2013**

Mesdames les ministres,

Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Mesdames et Messieurs les élus,

Madame la Défenseure des Enfants,

Madame la Présidente de la CPCA,

Monsieur le Président du CNOSF,

Madame la Présidente du CNAJEP,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations et de fédérations,

Messieurs les conseillers du Président de la République et du Premier ministre,

Mesdames et Messieurs les directeurs,

Mesdames, messieurs,

Chers amis,

C'est pour moi un grand plaisir d'être devant vous ce soir, pour ma première cérémonie des vœux en tant que Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative. Un plaisir mêlé d'émotion.

Et je tiens à vous remercier d'être venus si nombreux pour ce moment de tradition républicaine à l'occasion de la nouvelle année.

Une nouvelle année que je vous souhaite heureuse et riche, une année pleine de succès professionnels et de belles perspectives.

Et, puisque, entre nous, il n'y a pas que des relations professionnelles, il y a aussi de l'estime, du respect et de l'amitié, permettez-moi d'y ajouter des vœux de réussite pour l'ensemble de vos projets personnels.

Ce moment de vœux, dans un lieu inédit, me permet de revenir sur les huit premiers mois passés ensemble.

Huit mois de travail très riches, très denses, au cours desquels nous avons posé ensemble les fondations d'une politique ambitieuse, solidaire, juste, au service de la France et des Français.

Un moment qui est aussi l'occasion de nous projeter dans un futur proche, qui s'annonce intense, un futur qui s'annonce passionnant, un futur où les défis à relever ne manquent pas en 2013.

Le Président de la République a fixé le cap dans le contexte économique et social actuel, il exige du gouvernement une responsabilité particulière vis-à-vis de nos concitoyens, celle de rétablir les équilibres bouleversés par la crise et les politiques antérieures.

Nous devons redonner confiance, espoir et bâtir les contours du « nouveau modèle français », à la fois plus compétitif et plus solidaire, en ne laissant personne sur le bord du chemin.

2012 a été l'année où, ensemble, nous avons engagé le redressement du pays.

2013 sera l'année de la mobilisation de tous pour le réussir.

Les objectifs sont clairs : la bataille pour l'emploi et la préparation de l'avenir, qui passe par le rétablissement de nos comptes publics, - la dette ne doit pas être le premier budget de la France. Nous devons anticiper, innover, simplifier, moderniser l'action publique.

Le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative prend toute sa part dans l'édifice gouvernemental.

L'emploi, la compétitivité et la solidarité guideront donc mon action en 2013.

Dans l'adversité, avec humilité, avec détermination, la mobilisation doit être sans faille.

Vous pouvez compter sur les valeurs qui sont les miennes depuis toujours, et qui sont aussi celles de mes équipes : le travail, le sérieux, le courage et l'écoute.

On ne fait jamais rien seul.

Je ne ménagerai ni ma peine, ni mon énergie pour servir les priorités qui sont les nôtres.

La première d'entre elles, c'est l'emploi des jeunes.

Le taux de chômage des jeunes a atteint en décembre 2012 un record historique – 1 jeune de moins de 25 ans sur 4 est sans emploi !

Dans certains territoires, je pense à ceux d'outre mer, c'est 1 jeune sur 2.

Face à ce constat, nous avons le devoir de réagir, d'être créatifs et de refuser la fatalité.

Mon ministère sera au rendez-vous de cet effort puisque je me suis engagée à créer 15 000 emplois d'avenir dans le périmètre Jeunesse, Education Populaire, Vie Associative et Sport, sur les 150 000 prévus d'ici la fin de l'année 2014.

L'insertion professionnelle dans les secteurs du sport et de la jeunesse est forte. Depuis 1990, la progression de l'emploi salarié dans le sport est quatre fois plus rapide que l'emploi salarié global de notre pays. Exploitions pleinement ce potentiel !

Je remercie particulièrement la Conférence Permanente des Coordinations Associatives et ses coordinations membres, dont le Comité National Olympique et Sportif Français et le Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire qui ont signé avec le Premier Ministre les premières conventions cadre.

Les services du ministère, au niveau national, comme au niveau déconcentré sont mobilisés.

Vous pouvez vous appuyer sur eux, ainsi que sur les écoles nationales et les Creps pour vous accompagner dans vos démarches et notamment dans la définition de votre projet d'accueil, de l'itinéraire de formation et l'accès aux fonds de formation.

Je souhaite que mes services agissent en complément et en coopération avec les fédérations associatives, les OPCA et les régions, c'est à dire tous les acteurs concernés pour accueillir les jeunes en emplois d'avenir dans les meilleures conditions.

Nos secteurs sont porteurs, ils sont en capacité de proposer des itinéraires de réussite pour les jeunes concernés.

Saisissons ensemble cette opportunité pour qu'un maximum d'entre eux retrouvent confiance et puissent se projeter dans l'avenir.

Les directeurs des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ainsi que la directrice générale de l'emploi et de la formation professionnelle viennent de signer une circulaire commune sur l'application des emplois d'avenir dans nos secteurs.

Et j'ai le plaisir de vous annoncer que, dans quelques jours, je signerai des conventions opérationnelles avec les premières associations (Ligue de l'Enseignement, fédération Léo Lagrange, l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) et avec les premières fédérations sportives (badminton, randonnée pédestre, judo, basket, football, la Fédération Nationale Professions Sports et Loisirs) qui s'engageront avec nous pour un total de 3500 emplois.

Là est mon premier vœu pour 2013 : que ces 3500 emplois soient le début d'une longue série.

Je n'oublie jamais de rappeler que la compétitivité et l'attractivité de notre pays, « la marque France », passe aussi par le champ du sport et du bien sportif.

Je n'en prendrai qu'un seul exemple – de saison : notre domaine skiable, le plus grand du monde, avec huit millions de skieurs par an, qui accueillent sur des pistes majeures 40 % d'étrangers, et qui sait exporter ses savoir-faire en assurant l'aménagement, la maintenance des pistes, la gestion pour 25 ans de Sochi, et la formation des moniteurs et de l'ensemble des acteurs du monde la montagne.

Pour que la dimension économique du sport soit au cœur des enjeux de 2013, j'ai demandé au Directeur des Sports une nouvelle organisation qui lui donne toute sa place dans notre maison.

L'emploi a une dimension transversale qui regroupe tous les champs du Ministère qui m'est confiée.

Permettez-moi, pour poursuivre, et par facilité de décliner chaque secteur de mon périmètre de responsabilité.

En tant que ministre des Sports, je m'adresse d'abord à vous, les sportifs, qui êtes présents aujourd'hui, en excusant tous ceux qui sont absents et m'ont envoyé un petit message ces derniers jours, souvent bien sympathiques.

En 2012, vous avez été formidables.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres, les nombreux championnats du monde, d'Europe qui ont eu lieu cette année ont marqué la réussite du sport français.

Je retiens cette image enthousiaste et sincère véhiculée par les équipes françaises tout au long des compétitions. On a ri et on a pleuré de joie lors de vos succès, on a souffert avec vous lors de vos défaites. Un pays vit aussi grâce aux moments de liesse populaire qui rassemblent et vous nous les avez offerts.

Grâce à vous, j'ai débuté mon mandat par un été riche en émotions. Emotions que nous avons partagées, à Londres, avec le Premier ministre et avec le Président de la République, à deux reprises, Monsieur le Président du CNOSF, Monsieur le Président du Comité Paralympique, puisqu'il est aussi venu, et c'était une première, aux Jeux Paralympiques.

Le Président et moi avons ainsi eu la chance d'assister, dans ce cadre, à la victoire historique d'Assia El Hannouni et de son guide Gautier Simounet sur le 200 mètres, dans un stade plein à craquer. Quel beau cadeau pour une première fois !

Les nombreux succès dont nous avons été les témoins privilégiés sont le fruit :

D'athlètes d'exception d'abord et je veux saluer leur travail, leurs sacrifices, leur talent et leur abnégation.

C'est le fruit d'une réussite collective aussi, et j'y suis attachée. Je veux souligner ici l'importance de l'engagement de l'Etat, les moyens financiers apportés aux fédérations, les moyens humains aussi (je pense aux DTNs, aux CTS), c'est une force qui nous est enviée partout en Europe.

Je veux souligner également le rôle de l'INSEP, véritable maison du sport français de haut niveau. Son rôle a été, est, et restera déterminant.

Il y a aussi les CREPS bien sur, avec tous leurs personnels, ceux qui accueillent, ceux qui préparent les repas, ceux qui soignent – comment ne pas souligner le rôle des équipes médicales – et ceux qui dirigent bien sûr.

Je félicite, dans ce cadre, les politiques des fédérations, le travail des instances dirigeantes, le travail des ligues, des comités, des clubs. Je n'oublie pas les collectivités et les partenaires qui accompagnent le sport de haut niveau et les médias, dont le rôle est indispensable pour valoriser ces performances.

Je veux saluer ces sportifs exceptionnels qui ont pris leur retraite cette année. Deux d'entre eux furent les porte-drapeaux de la France et ont fait notre fierté pendant presque 20 ans : Laura FLESSEL et Tony ESTANGUET, deux champions exemplaires, qui continuent de nous apporter beaucoup, et à qui je souhaite beaucoup de succès dans leurs engagements futurs.

Avec le CNOSF, le Comité Paralympique, avec les fédérations, nous devons dès aujourd'hui tous nous tourner vers la nouvelle olympiade et les différents championnats à venir, et afficher de grandes ambitions pour les prochaines échéances. Sochi est dans 13 mois.

Et puisque j'évoque le sport de haut niveau et nos champions je veux rappeler que, dès mon arrivée au ministère, nous avons pris à bras le corps plusieurs dossiers urgents au bénéfice des sportifs.

J'ai fait publier les deux décrets relatifs à la retraite des sportifs de haut niveau en novembre. Ce n'était pas gagné. Nous avons certes voté la loi, mais elle n'était pas financée et nous savons combien de lois restent sans application, faute de décret, faute de budget.

Le non financement des retraites n'était pas le seul dossier laissé dans le tiroir. Pour la première fois, les primes aux médailles olympiques et paralympiques pour les sportifs et l'encadrement n'avaient pas été inscrites au budget, soit près de 5M€. Il a fallu les financer, il a fallu obtenir les arbitrages favorables. Je m'y suis employée auprès de mon collègue du budget, les parlementaires l'ont voté. Parce que c'était nécessaire, parce que c'est une juste reconnaissance de la nation envers ses championnes ses champions qui nous offrent tant.

A ce 1<sup>er</sup> bilan, j'ajoute l'amendement indispensable du projet de loi de finances rectificative concernant les primes paralympiques adopté fin 2012.

Il va permettre que les sportifs handisport ne voient pas leur allocation diminuer en raison de ce revenu exceptionnel que représente la prime olympique. C'est une mesure juste et équitable. Il fallait la prendre, nous l'avons prise.

Les inégalités dans le sport se déclinent aussi dans le secteur du haut niveau, parce que toutes les disciplines, tous les parcours n'ont pas la même reconnaissance financière et que le rôle de l'Etat est d'accompagner le projet professionnel, l'ensemble du projet de vie, de celles et ceux qui en ont le plus besoin. 23 millions, soit + 34% sont désormais consacrés à l'accompagnement social, aux frais d'études, aux cotisations retraite pour garantir à chaque sportif plus de sérénité vis-à-vis de son avenir. Je souhaite aussi encourager la mobilisation des crédits des OPCA pour la reconversion des sportifs de haut-niveau.

Cette année, nous avons eu la chance d'organiser les championnats d'Europe de natation en petit bassin à Chartres, les championnats du monde de karaté et d'escalade.

Les 5 années à venir, nous accueilleront : l'Euro 2013 de basket féminin, les Jeux mondiaux équestres, les championnats du monde de handball masculin, l'Euro 2016, la Ryder Cup. Et nous candidapons pour organiser avec l'Allemagne les championnats du monde de Hockey sur glace en 2017.

Ces événements doivent être au-delà de compétitions sportives réussies, des grandes fêtes populaires. Car c'est là le sens du sport. Nous ne voulons pas du résultat pour le résultat, nous ne voulons pas organiser de grands événements pour montrer que nous savons les organiser, nous voulons de grands événements pour fédérer, pour unir, pour sentir une France rassemblée et fière derrière ses champions et ses championnes.

Ces grands événements doivent permettre le développement de la pratique sportive, ils doivent contribuer à l'aménagement du territoire, et à l'attractivité de notre pays. Et c'est parce que ces grands événements sont essentiels pour le pays que nous avons décidé, aussi de renforcer notre stratégie à l'international.

Le rapport sur les échecs des candidatures françaises aux Jeux Olympiques et Paralympiques nous a rappelé que notre organisation collective devait évoluer, pour continuer de porter l'ambition olympique qui est la nôtre.

C'est pourquoi, j'ai décidé l'abandon immédiat du Comité Stratégique International dont l'implantation au sein du Centre National de Développement du Sport, établissement public de l'État, était inadaptée.

En effet, nous l'avons dit et je le répète, il revient au mouvement olympique et sportif de conduire la stratégie internationale sportive de la France. Afin de nous doter de cette stratégie internationale pertinente, volontariste, efficace, inscrite dans la durée, nous avons décidé de faire appel à Bernard LAPASSET.

Le mouvement sportif international a désormais face à lui un interlocuteur naturel au niveau national, à savoir le mouvement olympique et sportif français.

J'ai évoqué le sport de haut niveau et les grands événements sportifs, mais ceux qui me connaissent un peu savent que, quand j'utilise le mot sport, je pense aussi au sport pour le plus grand nombre, au sport scolaire, au sport universitaire, au droit au sport pour tous.

Je pense aux clubs, à tous les clubs, je pense à tout ce que le sport permet, en termes de cohésion, d'emploi, de lien social.

Mais je fais aussi le constat que 24% des Français seulement pratiquent en club, loin derrière les Allemands qui sont à 44%. Je fais le constat qu'il y a seulement 20% de femmes licenciées et que la pratique est encore plus faible à mesure que les revenus diminuent.

Réduire les inégalités d'accès à la pratique qui demeurent, relever tous les défis du sport de demain, nous ne pouvons le faire qu'ensemble.

C'est pourquoi j'entends m'appuyer sur l'ensemble des forces vives du sport.

Au premier trimestre 2013, sera créé le Conseil National du Sport.

Il est temps aujourd'hui de créer une instance large de dialogue et de concertation dynamique, de faire une place à l'intelligence collective.

Il ne peut pas, il ne sera pas une instance consultative de plus. Il doit être un cadre d'échanges clair, rénové, le lieu où les politiques se construisent, se partagent, s'évaluent.

Tous les acteurs y auront leur place.

Il comprendra plusieurs commissions spécialisées. Elles auront vocation à aborder tous les sujets à la hauteur des enjeux du sport contemporain : l'élaboration des normes des équipements sportifs ; l'égalité des territoires ; l'éthique du sport ; le rapport du sport à l'argent ; la relation entre les collectivités et leurs clubs professionnels ; la relation entre propriétaire et utilisateur d'un équipement ; la délégation de service public ; la solidarité entre sport professionnel et sport amateur.

La première mission de ce Conseil National du Sport sera d'accompagner la réflexion sur la future loi de modernisation du sport, qui doit permettre de refonder le sport français sur des bases nouvelles. Avec les parlementaires, nous accomplirons cette refonte indispensable du Code du Sport dont le texte sera déposé en Conseil des Ministres à la fin de l'année.

Nous allons également ouvrir le chantier de la certification-formation, faire cesser les concurrences parfois stériles entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et notre ministère, et donner plus de responsabilités au mouvement sportif pour certifier les compétences sportives des entraîneurs.

Se fixer comme objectif que les inégalités d'accès à la pratique sportive reculent, d'agir pour plus d'égalité et de justice sociale, c'est porter une attention particulière au Centre National de Développement du Sport – le CNDS.

Créé en 2006 pour servir une politique de développement des pratiques et de lutte contre les inégalités territoriales, pour accompagner les associations sportives, pour faire bénéficier le sport au plus grand nombre, et pour agir sur l'emploi sportif dans les clubs, le CNDS avait, au fil des ans, perdu son cap.

Les engagements pris avaient fait dériver l'établissement vers le financement de grands équipements ou de grands événements, bien éloignés de son rôle d'origine de financement du sport amateur.

Je veux saluer le travail mené en responsabilité pour réorienter cet établissement et assurer un plan de redressement juste et équilibré, qui devra se poursuivre jusqu'à 2016, malgré le maintien de ses recettes publiques, grâce à une compensation de la baisse des recettes de la taxe Buffet.

Nous avons quelques mois pour retravailler les critères d'intervention de l'établissement au service du sport et des territoires, en faisant beaucoup plus confiance aux élus de ces mêmes territoires. C'est un chantier sur lequel je serai particulièrement engagée.

L'égalité dans le sport, c'est aussi l'égalité homme / femme. Des progrès ont été réalisés au cours de la précédente olympiade, sur la féminisation de la pratique, sur la médiatisation, dans le corps arbitral et dans les équipes dirigeantes.

Mais vous le savez, il reste encore beaucoup à faire et, avec ma collègue Najat Vallaud-Belkacem, nous travaillons, avec assiduité, à ce que ces progrès s'accroissent.

Hors de question de s'arrêter au constat que les femmes ont 2 fois moins accès que les hommes à la pratique sportive dans certains territoires !

Hors de question d'admettre que le taux de manifestations féminines à la télévision soit de seulement de 13%.

Hors de question de se dire qu'un taux de 4% de licenciées féminines dans certaines fédérations sportives très populaires, c'est satisfaisant !

Une fédération sur trois respecte la règle de proportionnalité dans les comités directeurs. Mais dès que nous regardons la proportionnalité dans les bureaux fédéraux, c'est beaucoup plus faible.

Je souhaite donc que l'année 2013 soit une année marquée d'une pierre blanche pour le sport au féminin, une année où nous mettrons en place les outils pour que sport rime avec femme.

J'en appelle pour cela à la responsabilité collective.

Le ministère se doit d'ailleurs de donner l'exemple en la matière : seuls 20 % de nos établissements sont présidés par des femmes. Lors des prochains renouvellements je m'engage à respecter un objectif de parité.

S'agissant du sport féminin à la télévision, -le CSA doit rendre une étude sur le sujet à la fin du mois-, un groupe de travail réunissant le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère des Droits des Femmes et le ministère en charge des Sports a été mis en place pour étudier les modalités d'extension des obligations des chaînes publiques et privées en matière de retransmission d'épreuves sportives féminines. Je pense aussi à changer le décret TSF, vous vous en doutez bien.

Enfin, à l'heure où tous les efforts du gouvernement sont tournés vers le rétablissement des grands équilibres budgétaires, je souhaite que le sport devienne enfin pleinement un outil de santé publique.

Une politique de santé ne se résume pas à une politique de soins, vous le savez bien. C'est également une politique de prévention des maladies, une politique qui mise sur le bien être social et physique du plus grand nombre, une politique qui cherche à prévenir les risques du vieillissement, à réduire le développement des pathologies.

Le sport plutôt qu'une longue liste de médicaments est une idée qui doit faire son chemin. Dans cet objectif, le 10 octobre dernier, en conseil des ministres j'ai présenté conjointement avec Marisol Touraine une communication intitulée « Sport santé bien être ».

C'est une première, interministérielle et transversale, relevant d'une approche globale au bénéfice du plus grand nombre.

Notre objectif est clair. Nous voulons graver le sport dans tous les dispositifs publics de santé (projets régionaux de santé, contrats locaux de santé, ateliers santé ville...) grâce à des partenariats formalisés entre les services de l'Etat et les collectivités locales.

Un comité de pilotage DRJSCS/ARS assurera la déclinaison du plan d'action national sur les territoires. Je me suis déjà exprimée devant eux pour leur dire notre volonté de travailler en commun.

Je suis heureuse de vous annoncer qu'un pôle ressource sport-santé va bientôt voir le jour au sein de la Direction des Sports. Des moyens humains et financiers lui seront attribués.

Un fond de mobilisation pour la santé par le sport co-financé par les ministères des sports et de la santé, via leurs structures déconcentrées, permettent dès ce budget 2013 de développer, pérenniser et accompagner des projets innovants sur les territoires.

Santé et sport, deux thèmes évidemment liés, donc, pour le meilleur quand le sport est un outil de prévention, mais pour le pire parfois aussi. Car sport et santé, c'est aussi sport et dopage, sport et santé, c'est aussi addiction aux jeux en ligne. Deux domaines qui me préoccupent, comme tout ce qui inquiète la santé et qui plus est remet en cause ce qui est l'essence même du sport : la sincérité des résultats.

La lutte contre le dopage, c'est un combat qui me tient tout particulièrement à cœur.

J'ai été nommée, avec la confiance du Conseil de l'Europe, au Comité Exécutif de l'AMA. Cela me permettra de porter les convictions de l'Europe au niveau international. Celles qui me font penser qu'on ne peut pas, qu'on ne doit pas transiger avec le dopage, et qu'il faut continuer, sans faiblir, à travailler non pas contre le sportif mais pour les sportifs. N'oublions pas que l'année 2013 sera celle de la refonte du code mondial antidopage.

Autre sujet qui mérite une double approche nationale et internationale : la lutte contre les paris truqués.

Et encore récemment, nous avons pris une série de mesures visant notamment à améliorer la formation et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs du sport face aux risques judiciaires, réglementaires et sanitaires auxquels ils s'exposent en s'adonnant à des activités de paris. La FDJ, et l'ARJEL ont diminué l'offre de paris, je les en félicite.

Nous devons aussi être moteurs au niveau international pour lutter contre ce fléau des matches truqués.

Le mois dernier, je me suis opposée avec force au nom du gouvernement français à un projet de conclusion de l'Union européenne qui était ambigu et entrouvrait la boîte de Pandore qui aurait permis à des opérateurs de paris en ligne douteux d'opérer en Europe !

Dans les mois à venir, je suivrai attentivement les travaux de rédaction de la convention internationale juridiquement contraignante en cours d'évaluation au Conseil de l'Europe qui devrait aboutir en 2014.

Voilà pour les grandes lignes de notre feuille de route 2013. D'autres sujets auraient pu être développés comme les schémas de territoires, les conférences régionales du sport, les conventions d'objectifs, la réorganisation de notre maison...

Vous le voyez : notre projet sportif est ambitieux et pour le moins sportif.

Vous allez le voir, celui concernant la jeunesse ne l'est pas moins.

Pour la jeunesse, ce ministère, qui a trop souvent été considéré comme celui des « loisirs éducatifs », jouera également et, peut-être, surtout le rôle de la cheville ouvrière d'une approche globale de la politique jeunesse du gouvernement.

Un seul chiffre pour illustrer cette priorité : le budget global du gouvernement consacré à la jeunesse est en hausse de 7%, alors même que le budget triennal pour la période 2013-2015 dégage 10 milliards d'euros d'économies. La jeunesse concerne plus de 40 programmes et 82 milliards d'euros.

Les travaux toujours éclairants et pertinents de l'INJEP, - je pense notamment au rapport « Inégalités entre jeunes sur fond de crise » et à l'Atlas des jeunes en France - nous rappellent à quel point la

situation est préoccupante (+5 points de pauvreté des jeunes en 5 ans) et exige une mobilisation de chacun et une concertation de tous.

« Que les jeunes vivent mieux en 2017 qu'en 2012 » est l'engagement du Président de la République.

Pour tenir cette promesse, notre politique couvrira l'ensemble du parcours des jeunes, en nous concentrant sur les points de rupture, les points de fragilité – le diplôme, la recherche du 1<sup>er</sup> logement, la recherche du 1<sup>er</sup> emploi, la sortie de la couverture santé familiale – où les jeunes sont plus vulnérables et où nous avons le devoir d'offrir à chacun une solution.

Des mesures d'urgence ont été prises en ce sens.

Je ne reviens pas sur les dispositifs en faveur de l'emploi que j'ai détaillés en introduction.

Mais je peux parler du logement. Le blocage des loyers dans certaines zones urbaines a été décidé. Cela concerne directement les jeunes qui sont très largement locataires de ces appartements. Ces mesures ne seront pas isolées et seront suivies d'autres pour permettre aux jeunes de se loger décemment, d'accéder plus facilement aux logements sociaux et de voir leurs démarches pour accéder à la collocation facilitée.

A l'Assemblée nationale : le remboursement à 100% des contraceptifs pour les mineures de 15 à 18 ans a été adopté.

A cette liste, permettez-moi d'ajouter le recrutement de nombreux enseignants supplémentaires dès 2012 pour assurer une rentrée des classes apaisée. Je pense notamment aux assistants de vie scolaire qui facilitent l'accès de l'école aux enfants en situation de handicap.

Par ailleurs, le gouvernement a annoncé la création d'une garantie jeune lors de la conférence sur la lutte contre la Pauvreté et l'Inclusion Sociale. Cette mesure importante va se construire avec l'ensemble des acteurs concernés.

Je tiens à dire que mobilisation générale pour la jeunesse n'en est qu'à ses débuts ! 2013 sera l'année de la mise en œuvre des projets que nous portons depuis 8 mois au sein du ministère.

Ainsi, le 23 janvier, dans quelques jours le Président de la République présidera un séminaire gouvernemental sur la jeunesse et se rendra ensuite à Grenoble afin d'échanger et présenter ses vœux à la jeunesse. La veille, les 21 et 22 janvier, il sera à Berlin pour les 50 ans de l'OFAJ et la célébration du Traité de l'Élysée dont l'un des piliers est la jeunesse.

Le 21 février se déroulera un Comité Interministériel de la Jeunesse dont le Premier Ministre m'a confié l'organisation. Il sera la boussole du gouvernement, chaque année, nous aurons à l'organiser ensemble.

L'enjeu du Comité Interministériel de la Jeunesse est de passer d'une approche sectorielle et fragmentée des dispositifs de jeunesse à une politique globale et cohérente de l'action publique, associant l'ensemble des acteurs, notamment et surtout les jeunes eux-mêmes.

Passage de la formation à l'emploi, sécurisation des parcours, accès au logement, à la santé, à la mobilité à la culture, à des activités sportives, toutes ces problématiques seront évoquées et devront être traitées.

La priorité jeunesse revêt un double objectif :

- élargir pour un maximum de jeunes le champ des possibles, et je ne peux m'empêcher de citer Léo Lagrange : « Aux jeunes, ne traçons pas un seul chemin, ouvrons-leurs toutes les routes » ;
- accorder une attention toute particulière aux jeunes les plus en difficulté.

Ce n'est pas l'un ou l'autre. C'est l'un et l'autre.

Le Comité Interministériel de la Jeunesse est une première étape.

Elle doit s'accompagner d'un dialogue durable et régulier avec l'ensemble des acteurs, les collectivités territoriales, les associations et les jeunes, que j'aurai à cœur d'animer.

A ce titre, je tiens à saluer l'initiative prise par 19 organisations de jeunes de créer le Forum Français de la Jeunesse, dont les représentants sont ici ce soir. Dans ces organisations de jeunes, 100% du conseil administration a moins de trente ans.



Cette plateforme regroupe des associations, des mutuelles, des syndicats étudiants et lycéens, des organisations politiques de jeunesse.

Elle sera notre premier interlocuteur en matière de politique publique de jeunesse.

Car la jeunesse d'aujourd'hui est avide d'engagements; d'échanges, de dialogue.

Pas d'angélisme ! Je n'oublie pas ce que disait le philosophe Paul Nizan : « J'avais 20 ans et je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie ». Je n'oublie pas non plus ce que m'ont dit les jeunes que j'ai rencontrés depuis mon entrée en fonction, qui, ces dernières années, se sont sentis stigmatisés, dévalorisés, écartés de la chose publique.

Le devoir des politiques est de remettre les plus jeunes des citoyens au centre d'un projet de société, de leur donner confiance, d'accompagner leurs aspirations, de lever leurs doutes, et de leur donner le droit d'expérimenter.

Au-delà du Forum Français de la jeunesse, tout ce qui favorise l'engagement des jeunes doit être encouragé : le service civique bien sûr, avec des moyens en hausse, + 24 millions, pour atteindre 30 000 jeunes, mais aussi les organisations de jeunes, les juniors associations, les conseils de jeunes, les médias créés et animés par les jeunes ou les chantiers de jeunes.

Tout comme le sont les expériences de mobilité internationale qui ne cessent d'être valorisées chaque jour davantage.

Véritable passeport pour la réussite, elles sont devenues un impératif intégré à beaucoup de cursus universitaires.

Pour les jeunes qui n'ont ni l'opportunité, ni l'habitude de partir, des efforts ont été entrepris par l'Office Franco-Allemand de la Jeunesse, l'Office Franco-Québécois de la Jeunesse et l'Agence Française du Programme Européen Jeunesse en Action.

On peut également mentionner les expérimentations du Fond d'Expérimentation pour la jeunesse pour la mobilité des jeunes les moins diplômés.

Ces efforts seront encore accentués, en amenant le plus grand nombre de jeunes vers la mobilité et en les soutenant durant cette expérience structurante.

A ce titre, les deux Gouvernements français et allemands ont pris récemment une décision importante pour marquer le cinquantième anniversaire du Traité de l'Elysée cette année et par la même occasion, celui de l'Office Franco-Allemand de la Jeunesse : augmenter leur contribution de 2 millions d'euros dès 2013.

Un geste qui n'est pas isolé puisque se finalise à l'heure actuelle la préparation du nouveau programme Erasmus pour tous.

Ce nouveau programme doit clairement garantir la poursuite des actions d'éducation non-formelle avec un budget et une agence dédiés.

Encourager la mobilité des jeunes dans ce cadre, c'est la position de la France, c'est celle du Parlement Européen, et j'ai bien l'intention qu'elle devienne aussi celle de l'Union Européenne.

2013 sera aussi l'année de la réforme des rythmes éducatifs.

Je dis bien « rythmes éducatifs » et non pas « rythmes scolaires » car l'éducation, c'est aussi le temps en-dehors de l'école. Cette réforme ambitieuse, le ministère en charge de l'Education populaire la portera donc aux côtés de l'Education Nationale.

La réforme aura pour objectif :

- la lutte contre les inégalités d'accès des enfants aux loisirs en dehors de l'école.
- Une meilleure articulation des temps éducatifs, des temps scolaires et périscolaires
- l'instauration de programmes éducatifs innovants qui s'inscriront dans un vrai projet pédagogique de long terme.

Le ministère, à travers la Direction de la jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative est pleinement mobilisé pour la réussite de cette réforme dès 2013. Et nous associerons associations et collectivités, concernées au 1<sup>er</sup> chef, pour la réussir.

La transition est ici toute faite pour m'adresser aux associations de jeunesse et d'éducation populaire dont l'action sera déterminante dans la réussite de cette réforme.

Depuis huit mois, notre politique s'attache à vous redonner un rôle central.

C'est la toute première fois qu'un ministère de plein exercice trouve l'Education Populaire dans ses attributions.

Lorsque pour la première fois de l'histoire de la République, l'éducation populaire a été inscrit dans l'intitulé du ministère dont j'ai la responsabilité, cela a provoqué des réactions diverses.

Pour les acteurs et les connaisseurs de cet univers, dont les racines remontent aux Lumières, rappelons-le, c'était le signe d'une reconnaissance par notre gouvernement d'une longue histoire souvent mal connue.

Les stages de réalisation Jeunesse et Sports, depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, ont été les creusets de l'éducation populaire. Nombreux sont ceux qui, parmi vous, y ont participé. Les colos, les centres aérés, les camps scouts, c'est aussi de l'éducation populaire. Les bibliothèques de rue, les cinés clubs de quartier, les théâtres forums, c'est encore de l'éducation populaire. Les universités populaires, les cafés philos, les ateliers scientifiques, les clubs d'astronomie, c'est toujours de l'éducation populaire.

De par mon parcours personnel, je suis tout particulièrement attachée à l'Education Populaire et consciente de la responsabilité qui nous incombe pour revaloriser les 134 000 associations, les 6 millions de bénévoles et les 680 000 emplois de l'Education populaire.

A moi, à nous de poursuivre l'histoire et d'actualiser l'ambition de Condorcet en 2013.

Dans le cadre d'un partenariat renouvelé avec le CNAJEP, nous vous accompagnerons dans votre développement et votre structuration

Je souhaite désormais m'adresser à l'ensemble des acteurs associatifs qui sont nombreux ici ce soir.

Depuis mon entrée en fonction Avenue de France, j'ai tenu à refonder un véritable pacte de confiance avec vous, un pacte basé sur des engagements réciproques, sur un dialogue constant et sur une confiance mutuelle.

Expression de la vitalité de notre corps social, les associations doivent être reconnues, au même titre que les partenaires sociaux, pour leur rôle et leur action en faveur de la cohésion sociale, de l'apprentissage, de la citoyenneté et du « vivre ensemble ».

Pour cela, Je vais installer lundi prochain un groupe de travail présidé par le Préfet Jean-Pierre Duport et le Sénateur Claude Dilain.

Ils seront chargés d'élaborer une nouvelle charte d'engagements réciproques entre l'Etat, les collectivités territoriales et les associations.

13 ans après la charte des engagements réciproques laissés en jachère, nous ouvrons ainsi un nouveau chapitre.

Aux acteurs de la vie associative, je souhaite dire à quel point nous serons attentifs à les accompagner dans leur développement et leur structuration, dans le respect de leur indépendance. A quel point nous reconnaissons leur rôle social et économique essentiel dans notre pays.

C'est pourquoi j'ai également souhaité que le FONJEP soit préservé dans son financement et que ses aides à l'emploi, qui font tant pour l'emploi associatif qualifié, se poursuivent sans réduction. Je souhaite par ailleurs qu'il retrouve sa dimension interministérielle. Il en est de même avec le financement préservé du Fonds pour le Développement de la vie Associative pour le soutien à la formation des bénévoles.

Nous avons réussi à intégrer les associations dans le nouveau pacte de compétitivité. Cette mesure forte du gouvernement porte à 20.000€, au lieu de 6.000€, l'abattement de taxe sur les salaires. Je sais que cela ne répond pas totalement aux attentes du secteur associatif employeur. Néanmoins, cela représente un effort global de plus de 300 millions d'euros en faveur de l'emploi associatif, ce qui est très important dans le contexte actuel.

Mon ministère co-présidé avec le ministère délégué à l'Economie Sociale et Solidaire, un groupe de travail chargé de revisiter les modalités de contractualisation entre la puissance publique et les associations.

Nous sécurisons ainsi les modalités de financement public des associations. Les collectivités territoriales seront étroitement associées à ces travaux. Une partie de ce chantier aura un débouché dans le cadre de la future loi ESS, avec en particulier une disposition législative visant à donner une définition légale de la subvention.

Les associations sont désormais reconnues comme des partenaires légitimes de l'action publique, je dis bien des partenaires et non des prestataires.

Preuve en est que, dans tous ces chantiers qui sont les miens, je souhaite construire avec les associations, leurs coordinations et bien entendu la Conférence Permanente des Coordinations Associatives, l'interlocuteur légitime représentant le secteur associatif organisé.

A côté de la CPCA, J'ai d'ailleurs tenu à conforter le rôle du Haut conseil à la vie associative, instance d'expertise qui a vocation à éclairer la puissance publique que j'ai saisi à deux reprises dès cet été sur la création d'un congé d'engagement pour les bénévoles et sur les financements privés aux associations.

J'en arrive à ma conclusion.

Je vous ai parlé de ce que j'ai fait, de ce que je veux faire. Je vous ai parlé de ce que nous avons fait, de ce que je souhaite que nous fassions ensemble.

Je l'avoue, j'ai parfois l'impression que les choses ne vont pas assez vite, que les évolutions que j'aimerais porter, que j'aimerais voir mises en œuvre sont trop lentes à éclore.

Mais quand je jette un regard sur ces derniers mois, comme je viens de le faire devant vous, je me dis que nous pouvons être fiers de ce qui a déjà été accompli parce que tout cela répond à des convictions et à une ligne directrice claire et établie.

Oui, la concertation est une méthode que nous revendiquons, car elle est nécessaire pour restaurer la confiance indispensable dans l'action publique. Le succès de la concertation sur la sécurisation de l'emploi il y a quelques jours nous conforte encore, s'il en était besoin, dans cette conviction.

Oui, le redressement dans la justice a un sens. Il signifie que nous prenons toutes nos décisions en faisant prévaloir l'intérêt général plutôt que l'intérêt particulier.

Oui, la co-construction est nécessaire, puisque nous voulons construire les politiques publiques avec le mouvement sportif, avec les sportifs, avec les associations de jeunes, avec les réseaux de la vie associative, avec les collectivités locales et avec le Parlement bien sûr. Rien ne fonctionne si chacun défend son pré-carré et c'est ensemble, parce que nous serons solidaires, que nous ferons progresser notre pays.

Oui, enfin, travailler dans le long terme et pour le long terme est un impératif. Nous nous devons de nous inscrire dans la durée, nous nous devons de penser à demain mais aussi à après-demain, car c'est en posant de nouvelles fondations, des fondations saines, que nous bâtirons des politiques publiques au service des générations futures, et pas des politiques qui leur laisseront un fardeau.

Alors, en ces temps difficiles qui sont les nôtres, difficiles de par la situation internationale, de par la situation économique, difficiles de par le chômage, je dois vous dire ma confiance en l'avenir.

Nous disposons de fabuleux atouts que nous devons faire fructifier.

Quand je vois le sport en France, je me dis que nous bénéficions du meilleur vecteur imaginable de cohésion sociale, de lien entre les générations, entre les peuples, entre les territoires, entre les classes sociales que nous pouvons espérer.

Quand je vois le sport en France, je me dis aussi que nous avons là un formidable vivier d'emplois, de réussite économique, et une preuve sans cesse renouvelée de l'excellence française.

Cette confiance qui est la mienne, elle me vient également de la richesse de la vie associative dans notre pays. Oui, les mots « solidarité », « engagement », « innovation », « détermination »... ont un

sens quand vous voyez la volonté quotidiennement renouvelée des 16 millions de bénévoles en France.

J'ai confiance, enfin, dans notre jeunesse. Parce que je vois, à travers les moments difficiles qu'elle traverse, toute sa créativité, toute sa volonté, tout son désir de participer. Parce que je sais qu'elle a des ressources insoupçonnées, et parce que je sais que, soutenue et valorisée par notre politique, elle aura à cœur de nous démontrer tout son potentiel.

Cette jeunesse, c'est la France de demain qui est en marche, et nous pouvons être fiers d'œuvrer à sa construction.

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir », disait Jean Jaurès. Ensemble nous pouvons avoir confiance pour le Sport, la Jeunesse, l'Education Populaire et le Vie Associative de notre pays.

Merci à tous.